

rins à Canton. Que nous importe les causes de cette détresse dont le noble lord a savamment exposé le catalogue inutile ! Ce qu'il faut chercher aujourd'hui, c'est le remède à ces maux. Quant au discours du très honorable baronnet sir R. Peel, c'est une véritable mystification. Étrange réponse aux plaintes d'un peuple qui souffre et qui meurt de faim ! Et qu'importe le tarif en présence des maux du peuple et de la décadence du commerce, dont les diverses branches, semblables aux flots de la mer qui roulent les uns sur les autres, s'amoncèlent sur la pente de l'abîme, et tombent chaque jour de plus en plus ! (Applaudissemens.) Et bien ! quand l'ouvrier sans travail demande du pain, le gouvernement ne s'occupe pas de lui en assurer !...

“ Permettez-moi, Messieurs, de vous le dire, il est impossible qu'il ne se prépare pas, dans de telles circonstances, quelque chose de fatal au pays ; j'en ai le triste pressentiment. Pendant que la presse représente, chaque jour, les membres de cette chambre, comme des hommes appelés dans ces enceintes par l'intrigue et la corruption, et soutenus sur leurs sièges par l'égoïsme et le monopole, les délégués de l'association contre la loi des céréales tiennent à Londres des discours significatifs : vous avez pu les lire. (Rires ironiques.) Quand des paroles aussi graves que les miennes sont accueillies par le rire d'une assemblée législative, il est bien permis assurément de craindre que quelque étrange calamité (*some strange calamity*) ne menace le pays.”

Le débat, engagé sur la situation précaire du pays, a fourni à plusieurs membres de l'opposition l'occasion d'attaquer la politique générale du cabinet ; et la loi des céréales, qui n'a guère que six semaines d'existence, n'a pas été épargnée. M. Bannerman a demandé que le gouvernement de la reine fût autorisé à réduire, par mesure extra-parlementaire, le droit sur le blé étranger. Sir Robert Peel a repoussé avec empressement cette prérogative, qui mettrait les ministres en lutte directe avec la faim populaire. Lord Russell, tout en reconnaissant les périls de la mesure proposée par M. Bannermann, a déclaré que l'échelle mobile ne pourrait être maintenue. Dans la séance suivante, celle du 5, lord Howich a annoncé que, le 14, il proposerait que, jusqu'au 1er mai 1843, le blé étranger fût admis à la consommation, à un droit qui ne pourrait excéder six shillings par quater (3 fr. 60 par hectolitre).

En dehors du parlement, l'association, pour le rappel des lois des céréales, tient à Londres des séances où sont prononcés des discours empreints d'une grande violence. Dans une des dernières réunions de l'association, M. Gundry a déclaré formellement que, si l'on ne fait rien pour le peuple, il ne paiera pas la taxe du revenu. Si l'on ne remédie pas au mal, dit l'orateur, si l'on n'adopte pas quelque procédé rigoureux ou doux, la crise sera terrible. Le peuple et nous, nous ne venons pas faire des prières au gouvernement, nous faisons des remontrances. Nous ne sommes pas des mendiants qui tendent la main ; nous réclavons ce qui nous appartient ; ce que le peuple gagne par son travail ne doit pas lui être enlevé par le vol. Ces paroles ont été couvertes de bruyans applaudissemens. Après quoi, M. Moore, de Manchester, un autre membre de l'association, s'est exprimé en ces termes :

“ Je dirai peu de mots ; mais voici qui parlera, et plus haut et plus fort que moi (exhibant une chemise portée, pendant cinq années consécutives, par un malheureux ouvrier de Bolton) : Vous voyez, Messieurs, jusqu'où va